

Nous n'avons
peut-être pas toujours la
chance d'atteindre
nos objectifs, mais nous
avons toujours le pouvoir
de **tirer des leçons**
de nos
expériences.

Avoir plusieurs
intérêts dans la vie
est une grande richesse.
Apprendre à les équilibrer
avec d'autres sphères,
comme les études, est une
des clés de la **réussite.**

LAURENT DUVERNAY-TARDIF



DU 10 AU 14 FÉVRIER 2025

LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE

#JPS2025

Chronique de votre maire

Cher.e Rochvillois.e.s,

Vous avez de bonnes idées, vous avez des inquiétudes, vous voyez des améliorations possibles? Je suis là pour vous!

Venez à ma rencontre, au Café du Maire.

On discutera des enjeux qui vous concernent.



LE CAFÉ DU MAIRE SUR RENDEZ-VOUS.

Il est possible de rencontrer madame la mairesse pour des rencontres en privé.

Pour prendre rendez-vous:
maire@saint-jude.ca

CONSEIL MUNICIPAL

Annick Corbeil

Mairesse

Déléguée au comité Loisirs de Saint-Jude

Représentante à la MRC des Maskoutains

Représentante au comité d'action locale

Courriel : maire@saint-jude.ca

Sylvain Lafrenaye

Délégué au comité de la voirie

Délégué à la régie d'Aqueduc Richelieu Centre

Délégué au comité de démolition

Courriel : conseiller1@saint-jude.ca

Francis Grégoire

Délégué à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Délégué au comité Intermunicipale concernant l'entente

incendie avec la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

Délégué au comité de démolition

Courriel : conseiller2@saint-jude.ca

Pierre Letendre

Délégué de la SQ

Délégué au comité consultatif d'urbanisme

Courriel : conseiller6@saint-jude.ca

Anolise Brault

Mairesse suppléante et substitut à la MRC des Maskoutains

Déléguée à la Maison des Jeunes, à la jeunesse, à l'école

et aux questions familiales

Déléguée à la protection de l'environnement

et au Bassin Versant

Déléguée au comité de démolition

Courriel : conseiller3@saint-jude.ca

Richard Hébert

Délégué substitut à la régie Intermunicipale d'Acton

et des Maskoutains

Délégué au comité de la protection civile

Délégué aux ressources humaines

Courriel : conseiller4@saint-jude.ca

Jacynthe Potvin

Déléguée du Club de l'Âge d'Or de Saint-Jude, de l'Aféas et

de la bibliothèque

Déléguée de la MADA

Déléguée du Patrimoine et de la culture

Déléguée au comité de l'UQROP

Courriel : conseiller5@saint-jude.ca

Les membres du conseil municipal vous invitent à communiquer avec eux pour toutes questions ou suggestions.

Nouveaux bébés

Par sa politique familiale, le conseil municipal désire souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. Ainsi, Céline Proulx, présidente du comité des loisirs, se rendra chez les nouveaux parents afin de remettre un panier cadeau au nom de la municipalité. Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450 792-3855 pour nous informer de l'arrivée d'un nouveau-né à Saint-Jude puisque ce n'est pas une information que nous possédons.



Messages de votre municipalité

Stationnement hivernal

Collaboration des citoyens et citoyennes demandée!



Le temps hivernal est à notre porte et chaque petit geste compte !!!

Merci **de ne pas stationner** votre véhicule dans les rues de la municipalité de Saint-Jude **entre minuit et 7h, du 15 novembre au 15 avril inclusivement.**

- **En tout temps:** il est interdit de stationner sur la rue Saint-Pierre entre les rues Cusson et du Centre.
- Veuillez ne pas installer vos bacs de collecte dans la rue.
- Si votre panier de basketball est encore dans la rue, veuillez le retirer.



Engagement

La municipalité de Saint-Jude s'est engagée comme municipalité alliée contre la violence conjugale.

Les employés ont reçu une formation et ont mis en place un protocole d'accueil afin de répondre à toute victime se présentant au bureau municipal.

Dépliants et autres outils de sensibilisation sont également disponibles.

LA VIOLENCE CONJUGALE EST INACCEPTABLE.

MUNICIPALITÉ alliée

CONTRE

la **Violence conjugale**

VALORISATION DE MEUBLES, DÉCORATION ET DESIGN INTÉRIEUR

Jennifer RUEL CAOQUETTE 514 568-7835
INFO@LOTUSCDESIGN.COM

NOUVEAUTÉ DEPUIS JANVIER 2024
SITE WEB : WWW.LOTUSCREATIONSDESIGN.COM

RBQ : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
Entrepreneur Électricien

450 792-2392
info@sgaudette.com • sgaudette.com
401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

TRANSPORT D'EAU
Service rapide et courtois
1-800-463-0346
Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)
Agricole (bétail, lavage...)

Maçonnerie générale

Pose de . briques
. pierres
. blocs
. cheminée
. plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire 450.278.5734
FAX 450.792.3043

Le Rockvillois

Avis à tous

*Mardi,
7 janvier 2024*

Le Rockvillois
PASSE AUX DEUX MOIS

**CHANGEMENTS À PROPOS DU
JOURNAL MUNICIPAL,
LE ROCKVILLOIS.**

Dans le but de réduire notre empreinte écologique, d'optimiser le temps de travail de l'employé municipal responsable du journal et d'éviter la répétition des articles, le conseil municipal a pris la décision de passer d'une édition par mois du Rockvillois à une édition aux deux mois.

Merci de votre compréhension.

Municipalité de Saint-Jude

ÉDITION EN 2025: JANVIER, MARS, MAI, JUILLET, SEPTEMBRE ET NOVEMBRE



Les appareils de chauffage

Certains comportements sécuritaires sont à adopter pour l'utilisation de vos appareils de chauffage. En effet, parmi les nombreuses causes d'incendie dans les résidences, on y trouve l'installation, l'utilisation et les dégagements insuffisants des appareils de chauffage électrique.

Saviez-vous qu'il faut toujours laisser un espace devant et au-dessus d'une plinthe électrique ?

En effet, un dégagement minimum est requis pour assurer sécurité et conformité. Afin de connaître le dégagement nécessaire, il est essentiel de suivre les recommandations des fabricants de vos appareils, car il peut varier d'un modèle à l'autre.

Ainsi, **assurez-vous qu'aucun objet risquant de prendre feu** ne soit trop près de la source de chaleur. Éloignez meubles, tissus, couvertures et rideaux qui pourraient être à proximité. De plus, veillez à ce que **l'intérieur des plinthes soit vide de tout objet** et qu'aucun objet inflammable ne soit susceptible de tomber par accident sur l'appareil de chauffage. Enfin, **ne modifiez en aucun cas un appareil ou un équipement électrique** et assurez-vous également d'utiliser des appareils à homologation reconnus (CSA ou ULC).



Concernant les chaufferettes portatives, leur utilisation est mitigée puisqu'elles comprennent de nombreux risques. En effet, si vous utilisez ce type de chauffage à la maison, assurez-vous que l'appareil soit branché directement dans une prise, sans l'ajout d'une rallonge électrique. De plus, elles doivent également respecter un dégagement minimum et il est important de ne jamais laisser l'appareil sans surveillance. Vous devez l'éteindre dès que vous quittez la pièce. Enfin, assurez-vous que l'appareil possède un dispositif de sécurité intégré faisant en sorte qu'il s'arrête s'il se renverse. Finalement, n'utilisez jamais une chaufferette de façon permanente et faites plutôt installer un système de chauffage conforme (Gouvernement du Québec, 2021). Il en est de même pour les rallonges électriques qui ne devraient pas être utilisées de façon permanente.

Prenez le temps de sensibiliser vos collègues aux risques d'incendie et de leur rappeler leur rôle en prévention. Encouragez-les à jeter régulièrement un coup d'œil aux appareils de chauffage dans leur environnement de travail et à signaler tous appareils endommagés ou accidentés.

Richard Hébert
Directeur sécurité incendie
incendie@saint-jude.ca

Pour plus d'information :

<https://apssap.qc.ca/article/la-securite-electrique-et-la-prevention-des-risques-dincendie-cest-autant-a-la-maison-quau-bureau/>

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT FILS inc.
39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com
Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

PAVILLON
Service traiteur

Lorraine Bousquet
450 792.3011
1281, route Michaudville
St-Jude, Québec
J0H 1P0

pavillon.traiteur@outlook.com
pavillonlerable.com

Salles de réception
Service de restauration pour
événements d'envergures
intérieurs & extérieurs
CLÉ en MAIN

Brunch de Noël

Nous aimerions remercier l'ensemble des bénévoles, des commanditaires ainsi que toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin au brunch de Noël. Grâce à vous, cet événement fut un véritable succès. Vous avez un cœur en or !

En espérant continuer cette tradition encore longtemps !

-Loisirs de Saint-Jude et Kim Martin-Blais,
Technicienne en loisirs et à la vie communautaire

Nos commanditaires et partenaires :



Les
Producteurs
de lait
de Montérégie-Est



La sucrerie du 6^e Rang
Jean Lamoureux



Plaisir D'Hiver

25 janvier 2025 à partir de 10 h à 14 h
au Parc de l'École de Saint-Jude

Activités

Raquette

Glissade

Musique

Concours de traîneau décoré (à 10 h 30)

Café et chocolat chaud (apportez votre tasse)



Pour toutes questions :

Kim Martin-Blais,
Responsable aux loisirs
loisirs@saint-jude.ca
450 792-3855, poste 3



Patinoire saison 2024-2025

HORAIRE RÉGULIER D'UTILISATION

LUNDI : 15 H À 22 H

MARDI : 15 H À 22 H

MERCREDI : 15 H À 22 H

JEUDI : 15 H À 22 H

VENDREDI : 15 H À 22 H

SAMEDI ET DIMANCHE : 10 H À 22 H

SEMAINE DE RELÂCHE ET
JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

10 H À 22 H



GLOBAL
Peintures

802, Saint-Edouard
St-Jude, Qc J0H 1P0
admin@globalpeintures.com
(450) 792-3844

Patrick Audette
Président
Nathalie Turcotte
Vice-Présidente



Peinture en poudre pour :
Machinerie agricole
Roue
Clôture
Sculpture
Escalier, rampe
châssis auto-course
Et tout autre projet



Défi
CHÂTEAU DE NEIGE



RELEVEZ LE DÉFI !
Du 6 janvier au 10 mars 2025

Inscrivez votre château
DEFICHATEAUDENEIGE.CA



**NOTRE OBJECTIF,
VOTRE
SATISFACTION !**

Une équipe professionnelle
qui comprend vos besoins.
Toujours soucieux de vous
offrir **le meilleur service !**

 Mélissa GUERTIN courtier immobilier	Pierrette SYNNOTT courtier immobilier	Daniel GUERTIN courtier immobilier agréé DA
RE/MAX RENAISSANCE Daniel Guertin <small>AGENCE IMMOBILIERE</small>	3100, av. Cusson, bur. 101, Saint-Hyacinthe	450.771.7707

201716



**Loisirs de Saint-Jude
invite les jeunes des municipalités des Quatre-Vents
à s'inscrire au soccer pour la saison estivale 2025
qui débutera en mai.**

Coût :

1^{er} enfant : 55 \$ + 25 \$ pour l'uniforme

2^e enfant : 50 \$ + 25 \$ pour l'uniforme

3^e enfant : 45 \$ + 25 \$ pour l'uniforme

Mini-soccer : Gratuit

***Uniforme inclus pour le U6**

Horaire des parties :

U6-U10-U14 : Lundi et/ou Mercredi à 19 h

U8-U12 : Mardi et/ou Jeudi à 19 h

U4/Mini-soccer : Jeudi 18 h à 18 h 30

Équipement requis :

Souliers à crampons et protège-tibias

Pour les inscriptions, suivre le code QR.

Période d'inscription du 29 janvier 9 h au 13 mars 23 h 59

**Pour toutes questions,
contactez Kim Martin-Blais,
Responsable en loisirs
et à la vie communautaire
450 792-3855, poste 3
loisirs@saint-jude.ca**



NETTOYAGE D'AUTOS
nick

450 702-3821
nettoyageautonick@hotmail.com
detailingnick.ca Nettoyage d'autos Nick

Me Marie-Hélène Archambault
Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu, Qc
J0H 1K0

Tél.: 450 787-3133
Télec.: 450 787-2765
marchambault@notarius.net

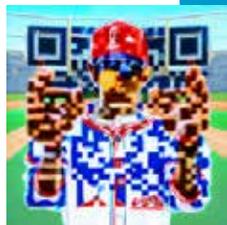


SAISON DE BASEBALL 2025

**Groupe
4-7 ans**

30 \$

Mercredi



**Groupe
8-12 ans**

55 \$

Jeudi

***DÉPÔT PRÊT
UNIFORME INCLUS**

DÈS 18 H 45 AU TERRAIN DE BASEBALL

922, rue du Centre, Saint-Jude

Équipement requis : Souliers à crampons, gant de baseball et pantalons longs

Pour les inscriptions, suivre le code QR.

Période d'inscription du 29 janvier 9 h au 13 mars 23 h 59

Pour toutes questions, contactez Kim Martin-Blais,

Responsable en loisirs et à la vie communautaire

450 792-3855, poste 3 loisirs@saint-jude.ca

Fière Rochvilloise impliquée dans notre municipalité



ProprioDirect
AGENCE IMMOBILIERE

☎ 514-515-2159
✉ cproulx@propiodirect.com
🌐 www.celineproulx.ca
<https://propiodirect.com/celine-proulx/>

Celine Proulx
COURTIER IMMOBILIER

à partir de 2%

*Massothérapie
Chantal Desmarteau*

*Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage*



chantal.desmarteau@icloud.com
450 779-5702
Membre F.Q.M.

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

AVIS DE RECHERCHE

LE COMITÉ DE LA ST-JEAN-BAPTISTE EST À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES POUR LA SOIRÉE DE LA FÊTE NATIONALE !

Tu es un membre de la municipalité et tu as envie de vivre un peu ce qui se passe dans les coulisses d'un évènement de cette envergure?

Joins-toi à nous quelques heures ! Toi et tes amis êtes les bienvenus, on paie même votre souper pour 2 heures de temps offert !!!

Tu as un peu de temps et envie de faire partie de ce beau moment en y mettant un peu du tien? Pour le service du souper, au bar, pour la surveillance des jeux de groupe et des jeux gonflables ?

Nous sommes flexibles afin que tu t'amuses tout en aidant !
Les plages horaires de bénévolat sont de deux heures et chacune sera récompensée par un souper et/ou des consommations.

Pour toutes questions ou inscription communiquer à :
loisirs@saint-jude.ca

REPAS GRATUIT et/ou CONSOMMATION
En récompense pour
chaque 2 heures données




JOCELYN BACHAND
COURTIER IMMOBILIER
RÉSIDENTIEL
C. 450 501-9589
B. 450 771-7707
jocelynbachand@remax-quebec.com
www.jocelynbachand.com
remax-quebec.com



TANIA SLOBODIAN
DESIGNER DE JARDIN
Plan d'aménagement paysager
Consultation horticole
Installation d'éclairage paysager
450 792-2454 info@tsdesignerjardin.com



Oyé ! Oyé ! 2025 est plein de surprises !

La parade est de retour!

Si vous êtes intéressé à être dans la parade, contactez Kim Martin-Blais, Responsable des loisirs et de la vie communautaire

450 792-3855, poste 3 ou loisirs@saint-jude.ca

☎ 514 260-1249 ✉ danielasantibanez6@gmail.com

Boutique pour animaux



Danielita

Accessoires et nourriture

101, avenue Yamaska, Saint-Denis-Sur-Le-Richelieu

Service de garde
Les P'tits Loups



Hélène Levasseur, prop.
1249 route de michaenville
St-Jude, Qc.
J0H 1R0
Tilou-levasseur@hotmail.ca



450 210-3187

ARTICLES DE BÉBÉS ET TOUT-PETITS RECHERCHÉS

Nous sommes à la recherche d'articles pour bébés et tout-petits à donner pour créer une zone tout-petit (0-4 ans) pour nos événements et location des salles.

Articles recherchés : chauffe-biberon, casse-tête en mousse pour le sol, petite glissade en plastique, tunnel, structure à monter, jeux d'équilibre et jouets de toutes sortes.

Si vous avez des articles à donner, merci de venir les porter au bureau municipal sur les heures d'ouverture ou contacter Kim Martin-Blais, Responsable aux loisirs et à la vie communautaire au 450 792-3855, poste 3 ou loisirs@saint-jude.ca




PLOMBERIE PROJESS
RESIDENTIEL COMMERCIAL
Propriétaire
Jessy Provencal
plomberieprojess@gmail.com
RBQ 5633-4394-01

Pour une qualité de vie, la coop pour tous, "Aux p'tits soins" pour vrai!


4865, boul. Laurier Ouest
Saint-Hyacinthe QC J2S 3V4
Télécopieur : 450 771-8560
Téléphone : 450 771-0605
info@coopauxp'titssoins.com
www.coopauxp'titssoins.com

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT AU CAMP DE JOUR 2025 (23 juin au 15 août)

- POUR ENFANTS ÂGÉS DE 4 À 12 ANS,
- PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE, INTELLECTUELLE
OU UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME
- RÉSIDANT DANS LES QUATRE-VENTS



Chaque été, près de 1 800 jeunes Maskoutains s'inscrivent dans les différents camps de jour des Corporations de loisirs pour passer un été actif et stimulant.

Si un diagnostic de TSA a été posé ou que votre enfant possède une incapacité physique ou intellectuelle, le **Programme d'accompagnement** offert lui est destiné.

Pour les 8 semaines du camp de jour estival, un plan d'encadrement sera élaboré pour votre enfant dans le but de faciliter sa participation aux activités et son intégration à la vie du camp de jour. Cette démarche ne garantit pas un jumelage avec un accompagnateur pour la période estivale, mais sera pris en compte selon les ressources disponibles pour l'été.

INSCRIPTION AU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT (Date limite : 31 mars 2025)

Le 1er mars semble tôt pour inscrire votre enfant en vue de l'été prochain, mais nous avons plusieurs étapes à franchir pour préparer la saison de camp de jour.

FÉVRIER	Recrutement du personnel estival en fonction des inscriptions.
Début avril	Entrevues d'embauche du personnel.
AVRIL-MAI	INSCRIPTION AUX CAMPS DE JOUR (voir journal pour date exacte)
MI-JUIN	Rencontre des parents avec les animateurs à l'intégration (accompagnateurs)
FIN-JUIN	Début des camps de jour

IMPORTANT : une inscription au camp de jour sera tout de même requise dans les délais pour confirmer les démarches d'accompagnement.

Nous invitons les parents qui souhaitent utiliser le service d'accompagnement l'été prochain à compléter les documents disponibles au bureau municipal de Saint-Jude et sur le site web de la municipalité (www.saint-jude.ca/camp-de-jour.html) et à nous retourner les documents **d'ici le 31 mars 2025** au :

Loisirs de Saint-Jude
940, rue Centre, Saint-Jude, QC J0H 1P0

**Pour information, demandez Kim Martin-Blais,
Responsable aux loisirs et à la vie communautaire
Composez le 450 792-3855, poste 3**

Maison des jeunes Quatre-Vents



MdJ 4 Vents pour les 11 à 17 ans
 Suivez-nous sur  et notre site Internet pour l'horaire détaillé.



* H O R A I R E *				
Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
15 h à 19 h	15 h à 19 h	15 h à 19 h	15 h à 21 h	13 h à 21 h

Janvier 2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1 Fermé	2 Fermé	3 Fermé	4 Féerie au parc safari	5 Fermé
6 Fermé	7 Mardi causerie	8 activité	9 Langue	10 Journée Guerre des Tuques	11 Journée voyage temporel	12 Fermé
13 Fermé	14 Mardi causerie	15 Recettes	16 Langue	17 Journée Pokémon	18 Plein air au Parc régional st-Bernard	19 Fermé
20 Activité libre	21 Mardi causerie	22 Méli-Mélo	23 Langue	24 Journée Harry Potter	25 Fête des neiges de l'assomption	26 Fermé
27 Activité libre	28 Mardi causerie	29 Méli-Mélo	30 Langue	31 Soirée Québec got talent		

Transport disponible gratuitement sur demande:
450 250-2488, poste 4
et par Messenger

LES CANETTES ET LES BOUTEILLES CONSIGNÉES
 SONT TOUJOURS ACCEPTÉES DANS L'ARMOIRE NOIRE DEVANT LA MDJ.
MERCI DE VOS DONNS



Maison des jeunes Quatre-Vents



MdJ 4 Vents pour les 11 à 17 ans
 Suivez-nous sur et notre site Internet pour l'horaire détaillé.



Fevrier 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
26 <i>Fermé</i>	27 <i>Libre</i>	28 <i>Mardi causeries</i>	29 <i>Soirée Mél9-Mélo</i>	30 <i>Langue</i>	31 <i>Soirée Québec got talent</i>	1 <i>Noël en blanc aux salines</i>
2 <i>Fermé</i>	3 <i>Libre</i>	4 <i>Mardi causeries</i>	5 <i>Soirée Mél9-Mélo</i>	6 <i>Langue</i>	7 <i>Sortie au Gib des neiges à Sorel</i>	8 <i>Journée mythologie</i>
9 <i>Fermé</i>	10 <i>Libre</i>	11 <i>Mardi causeries</i>	12 <i>Soirée Mél9-Mélo</i>	13 <i>Langue</i>	14 <i>Journée Saint-Valentin</i>	15 <i>Pêche sur glace</i>
16 <i>Fermé</i>	17 <i>Libre</i>	18 <i>Mardi causeries</i>	19 <i>Soirée Mél9-Mélo</i>	20 <i>Langue</i>	21 <i>Design photographique</i>	22 <i>Journée Un demain dystopique</i>
23 <i>Fermé</i>	24 <i>Libre</i>	25 <i>Mardi causeries</i>	26 <i>Soirée Mél9-Mélo</i>	27 <i>Langue</i>	28 <i>Il était une fois...</i>	1 <i>Montréal en lumière et Centre des sciences de Montréal</i>

FREINS
SILENCIEUX
SUSPENSION
ALIGNEMENT

GARAGE
REMY LAPIERE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

1315, rue St-Édouard, St-Jude
450.792.2131

LE MONDE IMAGINAIRE DES TOUTS PETITS
 Service de garde en milieu familial

Mélanie Primeau
 Éducatrice
 à la petite enfance
 1450, rue Cécile
 Saint-Jude, QC J0H 1P0
 450 792-2180

VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL

sur le site internet de la Bibliothèque au :
<http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

AIMEZ NOTRE PAGE FACEBOOK: BIBLIOTHÈQUE ST-JUDE

Vous pouvez nous y contacter pour réserver, ou faire vos demandes spéciales.
Aussi, soyez informés avant tous des nouveautés du mois!!!



Nos auteurs québécois ou canadiens :

- **L'été de la colère** (Elizabeth Lemay)
- **Une mémoire de lion** (Guillaume Morissette)
- **Suzie et l'homme des bois** (Marie Potvin)
- **La cadence parfaite** (Jessyca David)
- **Rivière-des-Prairies** (Marianna Mazza)
- **Madeleine et moi** (Marc Séguin)
- **Feu l'amour** (Biz)
- **Dix jours** (Marie Laberge)
- **Charlie dans l'eau chaude** (Nathalie Roy)
- **Le garage rose v.3** (France Lorrain)

Et les autres titres disponibles...

- **Sans domicile fixe** (Susin Nielsen)
- **Ces choses qu'on laisse v.3** (Lucy Score)
- **Après minuit** (Gillian McAlliter)
- **L'honorable collectionneur** (Liz Spit)
- **Le bal des folles** (Victoria Mas)
- **Seasons v.4** (Morgane Moncomble)
- **Une ombre dabs ka braise v.1** (Jennifer L'Armentrout)

Jeunes lecteurs

- **Game over v.1**
- **Les mondes de l'Agent Jean**
- **Card captor Sakura v.14**
- **Spirit v.14**
- **Unravel me v.2**

Enfants

- **Le fromage prétentieux**
- **Tu es formidable**
- **On joue ?**
- **M. Mensonge**
- **La soirée pyjama**



NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAU JOURNAL !

Dû aux changements apportés au journal de la municipalité, voici les livres de janvier 2025 sur les tablettes le 15 janvier. Pour la liste des nouveautés de février, surveillez notre page Facebook Bibliothèque St-Jude ou procurez-vous cette liste à la bibliothèque, dès le 1^{er} février prochain. Ils seront sur les tablettes le 15 février.

EMI
Eric Mongeau
Philippe St-Sauveur
Services Informatique
450 792-3391
1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) JOH 1P0
services-emi@live.ca

Construction David Blain inc
Entrepreneur Général
Résidentiel / Commercial
Rénovation
Gestion de projets
450-278-7744 constructiondblain@hotmail.com RBQ 5831-7041-01

Nouvelles de vos organismes

La popote roulante

Le Centre d'Action Bénévole de Saint-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 8,75\$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus.

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous!

Le Centre d'Action Bénévole est maintenant établi en permanence au sous-sol de l'église du Saint-Sacrement pour la production de ses aliments, ce qui leur permettra de produire davantage et dans des meilleures conditions de travail.

N'hésitez pas à nous contacter :

450 773-4966, poste 2

Pour informations :

Robert Perreault
450 792-2270



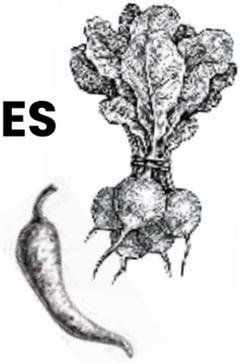
Ferme * Rochville

Agriculture durable,
saveurs authentiques

LÉGUMES ET FLEURS COUPÉES

CULTIVÉS SANS PESTICIDES
NI ENGRAIS CHIMIQUES

Formule panier ou à la carte
À la ferme et points de livraison



CONSULTEZ NOS
RÉSEAUX SOCIAUX
POUR LES DÉTAILS



Contact : 450.278.2384
fermerochville@gmail.com
855, 6^e Rang, St-Jude



Paul Piché en spectacle au profit de la Fabrique

Le dimanche le 27 avril 2025 à 14 h
à l'église de Saint-Denis-sur-Richelieu

Prix des billets : 45 \$, 55 \$, 65 \$, avec émission de reçus pour fin d'impôts.
Virement Interac : fabriquestdenis@gmail.com

Infos : 450 787-2020 ou 450 787-9719

**LES ENTREPRISES
MAURICE BRAZEAU INC.**

QUINQUAILLERIE
ÉPICERIE

962, RUE SAINT-ÉDOUARD
SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
TÉLÉPHONE : 450 792-3891

**LOCATION
D'ÉQUIPEMENTS LOURDS**

Équipements 4M | Services associés

Nos équipements
Excavatrice · Remorque · Chargeuse

Guillaume Monast
 514 923-2340
 www.equipements4m.com
 info@equipements4m.com

La chronique *Faucon vous en parle!*

Par Guy Fitzgerald



Chouette à voir! toute l'année

Après avoir dormi tout l'hiver, le chantier du centre d'interprétation s'est éveillé! En avril 2024, les murs préfabriqués isolés ont été installés. Les équipes pour faire le toit, faire les murs intérieurs, l'électricité, la plomberie, la ventilation, chauffage et climatisation se sont succédées sous l'œil vigilant du superintendant et de la chargée de projet du gestionnaire de construction Designspace. Les fenêtres « à pois » et les portes ont également été installées.

À la fin de l'automne 2024, avec quelques unités de chauffage temporaire, l'édifice avec son enveloppe efficace était très confortable pour les travailleurs.

Afin de réaliser l'exposition permanente qui sera au rez-de-chaussée de l'édifice, un mandat a été donné à la firme de muséologie-muséographie Groupe GID Design. Conjointement avec l'équipe de l'UQOPR et le comité de validation, ils feront la conception et la réalisation de l'exposition permanente. Divisés en zone selon les différents habitats où l'on retrouve les oiseaux de proie au Québec, les visiteurs découvriront tous les services que ces derniers rendent aux humains, leur beauté et noblesse.

La nouvelle boutique-accueil aura trois fois plus grande que celle de l'ancien pavillon d'accueil. Le mobilier provient de différentes sources, entre autres la récupération de bibliothèques en chêne fabriquées par les industries Casavant de Saint-Hyacinthe et qui ne servaient plus pour la Faculté de médecine vétérinaire. Le comptoir d'accueil de la boutique est fait par des ébénistes à partir du bois d'érable coupé sur le site du centre d'interprétation. La coordonnatrice de la boutique met beaucoup d'effort pour remettre à neuf plusieurs présentoirs et présenter la nouvelle marchandise. La machine à crème glacée molle a été livrée et attend d'être branchée pour régaler petits et grands à l'été 2025!

Du mobilier a été trouvé lors d'un bazar, des gros rebus, des ventes de meubles usagés et des dons. Toutes ces trouvailles permettent de meubler les bureaux administratifs, les 2 terrasses où les visiteurs mangeront leurs crèmes glacées et admireront le paysage.

Le quartier des oiseaux accueillera ses premiers pensionnaires à l'hiver 2024-25. Ce sont les espèces qui normalement migreraient qui s'y retrouvent. Les enclos qui étaient à la Faculté



Nouvelles de vos organismes

de médecine vétérinaire ont été démontés et installés. Des fenêtres donnant sur le corridor près de l'exposition permanente permettront aux visiteurs d'admirer ces oiseaux et d'assister à leur entraînement.

L'équipe d'employés et plusieurs bénévoles ont démonté les enclos extérieurs qui étaient à Saint-Hyacinthe et ils sont maintenant reconstruits derrière le centre d'interprétation.

Début janvier 2025, l'équipe humaine déménagera dans des espaces temporaires du quartier des oiseaux. Tant que la Clinique des oiseaux de proie existera à la Faculté, les oiseaux seront traités à cet endroit, puis comme à l'habitude, seront entraînés à *Chouette à voir!* dans le complexe de réhabilitation avant d'être remis en liberté.

Maintenant, tout le monde sera au même endroit; humain et oiseaux!

L'UQROP avait prévu des bureaux administratifs, une salle de découvertes, une salle multifonctionnelle à l'étage. Maintenant, ces aménagements sont évalués à 1,3M\$. Cette 2^e phase de construction comprendrait : ascenseur, salle de bain et mur coupe-feu permettant d'avoir des groupes et des conférences.

L'UQROP recherche toujours des dons et commandites qui lui permettraient de finaliser ces aménagements.

L'édifice sera livré, comme un cadeau, quelques jours avant Noël. Il devrait accueillir ses premiers visiteurs vers la fin janvier 2025!

Nous avons hâte de vous recevoir!



Édifice complété 20 décembre 2024

Futur CENTRE D'INTERPRÉTATION Écoénergétique



Ouverture
2024!



Faites un don!
www.uqrop.qc.ca



MIEUX TRIER
C'EST MIEUX RECYCLER!



QUOI METTRE OU NE PAS METTRE AU BAC DE RÉCUPÉRATION?

CONTENANTS,
EMBALLAGES,
IMPRIMÉS, **C'EST TOUT.**

Exemples de contenants, emballages
et imprimés acceptés



- Contenant de produit d'entretien ménager
- Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- Boîte de carton
- Assiette et papier d'aluminium
- Emballage de mets à emporter et préparés
- Journal et circulaire
- Enveloppe
- Feuille de papier
- Cahier



Exemples de
matières refusées



- Pile
- Seringue
- Boyau d'arrosage
- Bombes aérosols
- Chaise de jardin
- Jouet
- Casserole
- Vêtements et tissu
- Mouchoir

BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants
- Retirer les couvercles des pots et contenants - sauf pour les petits bouchons
- Séparer les matières composant l'emballage, lorsque possible
- Faire des boulettes de papier d'aluminium (même sale)
- Défaire et plier les boîtes de carton
- Faire des boulettes de sacs



BESOIN DE PLUS
D'INFOS SUR LE BAC?
CONSULTEZ
BACIMPACT.CA

OU

La Régie intermunicipale
d'Acton et des Maskoutains
www.riam.quebec
450 774-2350



Décembre - 2024

CALENDRIER 2025

LA PRÉSENTATION, SAINT-BARNABÉ-SUD, SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE,
SAINT-HUGUES, SAINT-JUDE, SAINT-LOUIS, SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU ET SAINT-SIMON

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1 ^R	2 ^R	3	4						1							1			1 ^R	2 ^R	3 ^R	4	5		
5	6	7	8 ^R	9 ^R	10	11	2	3	4	5 ^R	6 ^R	7	8	2	3	4	5 ^R	6 ^R	7	8	6	7	8	9 ^R	10 ^R	11	12
12	13	14	15 ^R	16	17	18	9	10	11	12 ^R	13	14	15	9	10	11	12 ^R	13	14	15	13	14	15	16 ^R	17 ^R	18	19
19	20	21	22 ^R	23	24	25	16	17	18	19 ^R	20	21	22	16	17	18	19 ^R	20	21	22	20	21	22	23 ^R	24 ^R	25	26
26	27	28	29 ^R	30	31		23	24	25	26 ^R	27	28		23 ³⁰	24 ³¹	25	26 ^R	27	28	29	27	28	29	30 ^R			
MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1 ^R	2	3	1	2	3	4 ^R	5 ^R	6	7	1	2 ^R	3 ^R	4	5						1	2		
4	5	6	7 ^R	8 ^R	9	10	8	9	10	11 ^R	12 ^R	13	14	6	7	8	9 ^R	10 ^R	11	12	3	4	5	6 ^R	7 ^R	8	9
11	12	13	14 ^R	15 ^R	16	17	15	16	17	18 ^R	19 ^R	20	21	13	14	15	16 ^R	17 ^R	18	19	10	11	12	13 ^R	14 ^R	15	16
18	19	20	21 ^R	22 ^R	23	24 ^R	22	23	24	25 ^R	26 ^R	27	28	20	21	22	23 ^R	24 ^R	25	26	17	18	19	20 ^R	21 ^R	22	23
25	26	27	28 ^R	29 ^R	30	31	29	30						27	28	29	30 ^R	31 ^R			24 ³¹	25	26	27 ^R	28 ^R	29	30
SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3 ^R	4 ^R	5	6 ^R				1 ^R	2 ^R	3	4					1	1	2	3 ^R	4 ^R	5	6				
7	8	9	10 ^R	11 ^R	12	13 ^R	5	6	7	8 ^R	9 ^R	10	11	2	3	4	5 ^R	6 ^R	7	8	7	8	9	10 ^R	11	12	13
14	15	16	17 ^R	18 ^R	19	20	12	13	14	15 ^R	16 ^R	17	18	9	10	11	12 ^R	13 ^R	14	15	14	15	16	17 ^R	18	19	20
21	22	23	24 ^R	25 ^R	26	27	19	20	21	22 ^R	23 ^R	24	25	16	17	18	19 ^R	20 ^R	21	22	21	22	23	24 ^R	25 ^R	26	27
28	29	30					26	27	28	29 ^R	30 ^R	31		23 ³⁰	24	25	26 ^R	27 ^R	28	29	28	29	30	31 ^R			

D Déchets R Matières récupérables O Matières organiques F Férié
O Collecte des gros rebuts (La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michauville, Saint-Jude)
D Collecte des gros rebuts (Saint-Hugues, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Simon)

O Collecte des résidus domestiques dangereux (pour les lieux de collecte, voir la section AUTRES SERVICES ou le SITE INTERNET DE LA RÉGIE)

Les bacs verts, bleus et bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Année scolaire 2025-2026

Du 17 février au 28 février 2025

Programme Passe-Partout

Pour les enfants qui auront 4 ans avant le 1^{er} octobre 2025

Maternelle 4 ans et 5 ans

Pour les enfants qui auront 4 ans ou 5 ans avant le 1^{er} octobre 2025

Tous les détails au

www.csssh.gouv.qc.ca



Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec



PARRAINAGE CIVIQUE CRÉATEUR D'AMITIÉS

En ce début d'année tu te retrouves
un peu trop seul.e à ton goût?
Emprunte un chemin hors des sentiers
battus et deviens ami.e-bénévole pour
une personne de différentes capacités!

Le Parrainage civique; c'est aussi
ça, prendre soin de SOI!

Informe-toi au 450 774-8758,
parrainagecivique.org



ABATTAGE ET DÉBITAGE POUR CONGÉLATEUR • COMPTOIR VIANDE
EMBALLAGE SOUS VIDE • VIANDES FROIDES

Marie-Claude Grégoire, propriétaire

450 792-3831 • C. 450 888-2457 • mcgregoire2457@gmail.com
878, Saint-Edouard, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

ESPACE DISPONIBLE!

Contactez Geneviève Beauvilliers
au bureau municipal

450 792-3855 poste 0

Joanie RICHARD

Pharmacienne-proprétaire

**Livraison gratuite
dans la région**



Services professionnels sur place :
Vaccination, injection de médicaments,
lavage d'oreilles, dépistage du streptocoque,
santé voyage, traitement de conditions
mineures, ajustement de la médication
et plus encore!



Prenez RDV
sur clicsante.ca
ou via ce code QR



Accès>pharma

chez Walmart

5950, rue Martineau
St-Hyacinthe, J2R 2H6
450 796-4006



**UN PROJET D'AFFAIRES OU
DE NOUVELLE
ENTREPRISE?**

Saint-Hyacinthe Technopole est
LE GUICHET UNIQUE
pour vos projets industriels, commerciaux
et touristiques dans la MRC des Maskoutains

CONTACTEZ-NOUS
450 774-9000 | 1 877 505-1246
st-hyacinthetechnopole.com



SAINT-HYACINTHE
TECHNOPOLE
Développement économique
de la grande région de Saint-Hyacinthe



**EQUITRACT
ROY**
pièces & équipements

1290 Route de Michaudville, St-Jude
equitractmaroy.com - 450-792-3558

NOUVEAU
Ventes et installations
RACCORDS
HYDRAULIQUES



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le mardi 3 décembre 2024 à 20 h 02 au centre communautaire, sis au 930, rue du Centre à Saint-Jude.

CONSTATATION DU QUORUM ET DÉCLARATION D'OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est offerte à l'assistance dès le début de la séance du conseil.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Letendre appuyé par Jacynthe Potvin

ET résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté :

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2024

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault appuyé par Pierre Letendre

ET résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 5 novembre 2024 tel qu'il est rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SOMMAIRE NOVEMBRE	
Salaires nets	35 688.37 \$
Comptes du mois déjà payés	6 766.81 \$
Comptes du mois à payer	236 505.14 \$
TOTAL	278 960.32 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Pierre Letendre

ET résolu d'approuver les comptes à payer du mois de novembre 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS AU 30 NOVEMBRE 2024

La directrice générale et greffière-trésorière dépose devant le conseil à titre informatif l'état du résultat financier de la municipalité au 30 novembre 2024.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 563-2025 ÉTABLISSANT LES TAUX DE TAXES ET DE COMPENSATION AINSI QUE LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Francis

Grégoire qu'un règlement sera soumis à ce conseil à une séance subséquente dans le but d'adopter le règlement 563-2025 établissant les taux de taxes et de compensation ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2025.

Conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec*, monsieur Francis Grégoire dépose une copie du projet de règlement 563-2025 établissant les taux de taxes et de compensation ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADOPTION DU RÈGLEMENT 559-2024 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 522-2019 RELATIF À LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault appuyé par Francis Grégoire

ET résolu que le règlement numéro 559-2024 amendement le règlement numéro 522-2019 relatif à la régie interne des séances du conseil municipal soit adopté

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADOPTION DU RÈGLEMENT 560-2024 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 546-2024 RÈGLEMENT DE TARIFICATION DES BIENS ET SERVICES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault appuyé par Jacynthe Potvin

ET résolu que le règlement numéro 560-2024 amendement le règlement numéro 546-2024 règlement de tarification des biens et services de la municipalité de Saint-Jude soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADOPTION DU RÈGLEMENT 561-2024 RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Pierre Letendre

ET résolu que le règlement numéro 561-2024 règlement de gestion contractuelle de la municipalité de Saint-Jude.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADOPTION DU RÈGLEMENT 562-2024 RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Anolise Brault

1. PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie comme s'il était repris ci-après au long.

2. OBJET

Le présent règlement fixe le traitement des élus municipaux.

3. RÉMUNÉRATION DU MAIRE

La rémunération annuelle du maire est fixée à 12 255.00\$ pour l'exercice financier de l'année 2025, étant entendu que pour tout exercice financier subséquent, le montant de la rémunération du maire sera ajusté annuellement en fonction de l'indexation qui sera déterminée annuellement par le conseil municipal.

4. RÉMUNÉRATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Lors d'un remplacement du maire, pour chaque séance du conseil, le maire suppléant recevra une rémunération additionnelle à celle qui lui est payée à titre de membre du conseil afin d'égaliser la rémunération payable au maire pour ses fonctions.

Le membre du conseil municipal qui agit à titre de substitut du maire lors d'une session ordinaire du conseil de la MRC des Maskoutains reçoit une rémunération de base selon leur politique en vigueur. Pour le même membre municipal qui remplace pour une seconde fois, la contribution financière proviendra de la municipalité Saint-Jude.

5. RÉMUNÉRATION DES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

La rémunération annuelle des membres du conseil municipal, autre que le maire, est fixée à 4 085.35\$ pour l'exercice financier de l'année 2025, étant entendu que pour tout exercice financier subséquent, le montant de la rémunération des membres du conseil municipal sera ajusté annuellement en fonction de l'indexation qui sera déterminée annuellement par le conseil municipal.

6. ALLOCATION DE DÉPENSES

En plus de la rémunération payable en vertu du présent règlement, tout membre du conseil reçoit une allocation de dépenses équivalente à la moitié de leur rémunération fixée par les présentes, sous réserve du montant de l'allocation de dépenses maximal prévu à l'article 19 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* ainsi que du partage de l'allocation de dépenses prévu par l'article 19.1 de cette loi.

7. COMPENSATION EN CAS DE CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Tout membre du conseil peut recevoir paiement d'une compensation pour perte de revenu si chacune des conditions ci-après énoncées sont remplies :

- l'état d'urgence est déclaré dans la Municipalité en vertu de la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., c. S-2.3) à la suite d'un événement survenu sur le territoire de la Municipalité;
- le membre du conseil doit gérer, coordonner ou autrement participer aux interventions devant être effectuées par la Municipalité en raison de cet événement;
- le membre du conseil doit s'absenter de son travail pour une période consécutive de plus de quatre (4) heures et subir une perte de revenu pendant cette période d'absence.

Si le membre du conseil remplit les conditions prévues au présent

article, il recevra, à la suite de l'acceptation du conseil, une compensation égale à la perte de revenu subie. Le membre du conseil devra remettre toute pièce justificative satisfaisante pour le conseil attestant de la perte de revenu ainsi subie.

Le paiement de la compensation sera effectué par la municipalité dans les trente (30) jours de l'acceptation du conseil d'octroyer pareille compensation au membre du conseil.

9. FINANCEMENT

Les montants requis pour payer ces rémunérations seront pris à même le fonds général de la municipalité et un montant suffisant sera annuellement approprié au budget à cette fin.

10. TARIFICATION DE DÉPENSES

En plus des rémunérations ci-haut mentionnées, le Conseil pourra aussi autoriser le paiement des dépenses de voyage et autres dépenses encourues par un membre du conseil pour le compte de la municipalité pourvu que lesdites dépenses aient été autorisées par résolution de conseil. Les dépenses de représentation sont remboursées conformément au règlement sur les frais de représentation en vigueur au moment où les dépenses sont encourues.

11. MODALITÉS DE VERSEMENT

La rémunération sera répartie en douze (12) versements égaux payables suivant chaque séance mensuelle et déposé à la prochaine période de paie.

12. APPLICATION

La directrice générale et greffière-trésorière est responsable de l'application du présent règlement.

13. ENTRÉE EN VIGUEUR ET PUBLICATION

Le présent règlement entre en vigueur au 1^{er} janvier 2025 conformément à l'article 2 de la « *Loi sur le traitement des élus municipaux* » et est publié sur le site Internet de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES 2025

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums* madame le maire Annick Corbeil, mesdames les conseillères Anolise Brault et Jacynthe Potvin ainsi que messieurs les conseillers Sylvain Lafrenaye, Francis Grégoire, Richard Hébert, et Pierre Letendre déposent leur déclaration annuelle d'intérêts pécuniaires pour l'année 2025.

ADMINISTRATION – PROBATION AGENTE SERVICE CLIENT – PROLONGATION

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Pierre Letendre

DE PROLONGER la période de probation pour une période de 3 mois supplémentaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION POUR LA RÉ-SOLUTION 2024-09-140

Conformément à l'article 202.1 du *Code municipal du Québec* ou 92.1 de la *Loi sur les cités et les villes*, le soussigné Myriam Fournier, de la municipalité de Saint-Jude, apporte une correction à la résolution N° 2024-09-140 adoptée à la séance ordinaire du conseil, tenue le 3 septembre 2024, puisqu'une erreur apparaît à la relecture des documents soumis à l'appui de la décision prise.

La correction est la suivante :

La résolution N° 2024-09-140 se lit comme suit :

ET RÉSOLU que le conseil de la Municipalité de Saint-Jude approuve les dépenses d'un montant de 119 414.61\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire de reddition de comptes conformément aux exigences du ministre des Affaires municipal et de l'habitation (MAMH), et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Or, on devrait lire :

ET RÉSOLU que le conseil de la Municipalité de Saint-Jude approuve les dépenses d'un montant de 119 414.61\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire de reddition de comptes conformément aux exigences du ministre des Affaires municipal et de l'habitation (MAMH), et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ET RÉSOLU que le conseil municipal de Saint-Jude approuve et entérine la réalisation des travaux visées par la reddition de compte finale.

J'ai dûment modifié la résolution N°2024-09-140 en conséquence.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

POLITIQUE FAMILIALE – MISE A JOUR – ADOPTION

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault appuyé par Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER la Politique de la famille de Saint-Jude et son plan d'action;

D'AUTORISER la transmission de la Politique de la famille et son plan d'action au ministère de la Famille et des aînés, ainsi que la reddition de comptes liée à l'entente de subvention accordée pour ce projet;

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

RÉGULARISATION DES LOTS MUNICIPAUX

ADJUDICATION DU LOT NUMÉRO 2 708 630

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude de est propriétaire du lot 2 708 630;

CONSIDÉRANT QUE la vente a été effectuée dans le respect des procédures légales et que l'adjudication a été réalisée dans un cadre transparent et conforme aux règles relatives à la gestion des biens publics;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 21 novembre 2024 à 13 h 30 et a été organisée par la directrice générale sous la supervision du directeur des travaux publics et la directrice générale adjointe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Letendre appuyé par Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU :

D'ADJUGER le lot numéro 2 708 630 situé dans le rang des Quarante-Huit, au prix de 200.00\$ à 9165-1224 Québec Inc désigné lors de l'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 21 novembre 2024;

ET

DE PRÉCISER QUE l'adjudicataire prendra en charge l'ensemble des frais relatifs à la vente (frais notariés, enregistrement, etc.), conformément aux conditions précisées dans l'avis de vente.

ET

D'AUTORISER la directrice générale et la mairesse à signer tous documents nécessaires à la vente de ce bien.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADJUDICATION DU LOT NUMÉRO 2 708 641

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude de est propriétaire du lot 2 708 641;

CONSIDÉRANT QUE la vente a été effectuée dans le respect des procédures légales et que l'adjudication a été réalisée dans un cadre transparent et conforme aux règles relatives à la gestion des biens publics;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 21 novembre 2024 à 13 h 30 et a été organisée par la directrice générale sous la supervision du directeur des travaux publics et la directrice générale adjointe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Jacynthe Potvin

IL EST RÉSOLU :

D'ADJUGER le lot numéro 2 708 641 situé dans le rang des Quarante-Huit, au prix de 400.00\$ à M. Yvon Girouard désigné lors de l'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 21 novembre 2024;

ET

DE PRÉCISER QUE l'adjudicataire prendra en charge l'ensemble des frais relatifs à la vente (frais notariés, enregistrement, etc.), conformément aux conditions précisées dans l'avis de vente.

ET

D'AUTORISER la directrice générale et la mairesse à signer tous documents nécessaires à la vente de ce bien.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADJUDICATION DU LOT NUMÉRO 2 708 642

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude de est propriétaire du lot 2 708 642;

CONSIDÉRANT QUE la vente a été effectuée dans le respect des procédures légales et que l'adjudication a été réalisée dans un cadre transparent et conforme aux règles relatives à la gestion des biens publics;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 21 novembre 2024 à 13 h 30 et a été organisée par la directrice générale sous la supervision du directeur des travaux publics et la directrice générale adjointe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault appuyé par Pierre Letendre

IL EST RÉSOLU:

D'ADJUGER le lot numéro 2 708 642 situé dans le rang des Quarante-Huit, au prix de 6101.00\$ à M. Hugo Bérard désigné lors de l'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 21 novembre 2024;

ET

DE PRÉCISER QUE l'adjudicataire prendra en charge l'ensemble des frais relatifs à la vente (frais notariés, enregistrement, etc.), conformément aux conditions précisées dans l'avis de vente.

ET

D'AUTORISER la directrice générale et la mairesse à signer tous documents nécessaires à la vente de ce bien.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADJUDICATION DU LOT NUMÉRO 2 708 647

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude de est propriétaire du lot 2 708 647;

CONSIDÉRANT QUE la vente a été effectuée dans le respect des procédures légales et que l'adjudication a été réalisée dans un cadre transparent et conforme aux règles relatives à la gestion des biens publics;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 21 novembre 2024 à 13 h 30 et a été organisée par la directrice générale sous la supervision du directeur des travaux publics et la directrice générale adjointe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Pierre Letendre

IL EST RÉSOLU:

D'ADJUGER le lot numéro 2 708 647 situé dans le rang des Quarante-Huit, au prix de 250.00\$ à Mme Marcelle Giguère désigné lors de l'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 21 novembre 2024;

ET

DE PRÉCISER QUE l'adjudicataire prendra en charge l'ensemble des frais relatifs à la vente (frais notariés, enregistrement, etc.), conformément aux conditions précisées dans l'avis de vente.

ET

D'AUTORISER la directrice générale et la mairesse à signer tous documents nécessaires à la vente de ce bien.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADJUDICATION DU LOT NUMÉRO 2 708 660

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude de est propriétaire du lot 2 708 660;

CONSIDÉRANT QUE la vente a été effectuée dans le respect des procédures légales et que l'adjudication a été réalisée dans un cadre transparent et conforme aux règles relatives à la gestion des biens publics;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 21 novembre 2024 à 13 h 30 et a été organisée par la directrice générale sous la supervision du directeur des travaux publics et la directrice générale adjointe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault appuyé par Jacynthe Potvin

IL EST RÉSOLU:

D'ADJUGER le lot numéro 2 708 660 situé dans le rang des Quarante-Huit, au prix de 350.00\$ à M. Richard Boulanger et Mme Josée Letendre désigné lors de l'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 21 novembre 2024;

ET

DE PRÉCISER QUE l'adjudicataire prendra en charge l'ensemble des frais relatifs à la vente (frais notariés, enregistrement, etc.), conformément aux conditions précisées dans l'avis de vente.

ET

D'AUTORISER la directrice générale et la mairesse à signer tous documents nécessaires à la vente de ce bien.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADJUDICATION DU LOT NUMÉRO 2 708 661

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude de est propriétaire du lot 2 708 661;

CONSIDÉRANT QUE la vente a été effectuée dans le respect des procédures légales et que l'adjudication a été réalisée dans un cadre transparent et conforme aux règles relatives à la gestion des biens publics;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 21 novembre 2024 à 13 h 30 et a été organisée par la directrice générale sous la supervision du directeur des travaux publics et la directrice générale adjointe;

CONSIDÉRANT QU'une deuxième ouverture de soumission a été organisée par la directrice générale le 25 novembre 2024 à 11 h 00 pour départager deux propositions d'un montant égalitaire sous la supervision du directeur des travaux publics et la directrice générale adjointe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Letendre appuyé par Anolise Brault

IL EST RÉSOLU:

D'ADJUGER le lot numéro 2 708 661 situé dans le rang des Quarante-Huit, au prix de 1975.00 \$ à M. Jacques Benoit désigné lors de l'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 21 novembre 2024;

ET

DE PRÉCISER QUE l'adjudicataire prendra en charge l'ensemble des frais relatifs à la vente (frais notariés, enregistrement, etc.), conformément aux conditions précisées dans l'avis de vente.

ET

D'AUTORISER la directrice générale et la mairesse à signer tous documents nécessaires à la vente de ce bien.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

NOMINATION DES DÉLÉGUÉS ET DÉLÉGUÉES

POSTE DE MAIRE SUPPLÉANT ET SUBSTITUT À LA MRC LES MASKOUTAINS

Sur la proposition de Francis Grégoire
Appuyée par Pierre Letendre

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER Mme la conseillère Anolise Brault, à titre de maire suppléant et substitut à la MRC des Maskoutains.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) À LA RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

Sur la proposition de Anolise Brault
Appuyée par Jacynthe Potvin

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER M. le conseiller Sylvain Lafrenaye à titre de délégué à

la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Sur la proposition de Pierre Letendre
Appuyée par Jacynthe Potvin

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER M. le conseiller Francis Grégoire à titre de délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) SUBSTITUT À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Sur la proposition de Pierre Letendre
Appuyée par Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER M. le conseiller Richard Hébert à titre de délégué substitut à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) AU CLUB DE L'ÂGE D'OR, DU SUIVI MADA, DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE, DE L'AFÉAS ET DE LA BIBLIOTHÈQUE

Sur la proposition de Anolise Brault
Appuyée par Pierre Letendre

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER Mme la conseillère Jacynthe Potvin à titre de délégué au club de l'âge d'or, du suivi MADA, de la culture et du patrimoine, de l'AFÉAS et de la bibliothèque.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) À LA MAISON DES JEUNES, À LA JEUNESSE, À L'ÉCOLE ET AUX QUESTIONS FAMILIALES

Sur la proposition de Pierre Letendre
Appuyée par Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER Mme la conseillère Anolise Brault à titre de délégué auprès de la Maison des Jeunes, de la jeunesse, à l'école et des questions familiales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) AUX LOISIRS ET AUX SPORTS

Sur la proposition de Anolise Brault

Appuyée par Pierre Letendre

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Mme la mairesse, Annick Corbeil à titre de déléguée, auprès des Loisirs de St-Jude et responsable des loisirs et des sports.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

POSTE DE RESPONSABLES DU COMITÉ DE VOIRIE

Sur la proposition de Francis Grégoire
Appuyée par Anolise Brault

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M. le conseiller Sylvain Lafrenaye à titre de délégués au comité de voirie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

POSTE AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Sur la proposition de Francis Grégoire
Appuyée par Anolise Brault

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M. le conseiller Pierre Letendre à titre de délégué au comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

POSTE AU COMITÉ DE DÉMOLITION

Sur la proposition de Pierre Letendre
Appuyée par Jacynthe Potvin

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M. le conseiller Francis Grégoire, M. le conseiller Sylvain Lafrenaye et Mme la conseillère Anolise Brault à titre de délégué au comité de démolition.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

POSTE DE DÉLÉGUÉ À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Sur la proposition de Anolise Brault
Appuyée par Jacynthe Potvin

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M. le conseiller Pierre Letendre à titre de délégué auprès de la Sûreté du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

POSTE DE RESPONSABLES DU COMITÉ DE PROTECTION CIVILE

Sur la proposition de Pierre Letendre
Appuyée par Jacynthe Potvin

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M. le conseiller Richard Hébert à titre de délégué au comité de protection civile.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

POSTE DE RESPONSABLES DU COMITÉ D'ACTION LOCAL

Sur la proposition de Francis Grégoire
Appuyée par Jacynthe Potvin

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Mme le maire Annick Corbeil responsable du comité d'action local.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

POSTE DE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Sur la proposition de Jacynthe Potvin
Appuyée par Pierre Letendre

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Mme la conseillère Anolise Brault à titre de délégué à la protection de l'environnement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

POSTE DE DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE L'UNION QUÉBÉCOISE DE RÉABILITATION DES OISEAUX DE PROIE – UQROP

Sur la proposition de Pierre Letendre
Appuyée par Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Mme la conseillère Jacynthe Potvin à titre de délégué à la protection de l'environnement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

POSTE DE DÉLÉGUÉ AU COMITÉ INTERMUNICIPAL CONCERNANT L'ENTENTE INCENDIE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Sur la proposition de Anolise Brault
Appuyée par Jacynthe Potvin

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M. le conseiller Francis Grégoire délégué pour siéger sur le comité intermunicipal concernant l'entente incendie avec la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

POSTE DE RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Sur la proposition de Francis Grégoire

Appuyée par Pierre Letendre

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER M Richard Hébert à titre de responsable des ressources humaines.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

FACTURATION AUX MUNICIPALITÉS DESSERVIES PAR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – APPUI

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Letendre appuyé par Jacynthe Potvin

IL EST RÉSOLU:

QUE la municipalité de Saint-Jude demande au ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel:

- De mandater une firme externe pour analyser la gestion de la Sûreté du Québec à l'instar de la démarche effectuée auprès des sociétés municipales de transport et qui a permis d'identifier des pistes de solutions pour économiser plusieurs centaines de millions de dollars;
- De conserver un plafond et un plancher pour l'augmentation des factures dans la formule permanente comme dans la formule transitoire tant que l'analyse n'aura pas permis d'identifier des moyens pour contrôler la hausse inconsidérée du coût des services de la Sûreté du Québec.

QUE copie de résolution soit transmise au ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel, au député de la circonscription de Richelieu, à la directrice générale de la Sûreté du Québec, Mme Johanne Beausoleil et au président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), M. Jacques Demers.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

JOURNAL MUNICIPAL – CHANGEMENT DE FRÉQUENCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault appuyé par Jacynthe Potvin

ET RÉSOLU

DE CHANGER la fréquence de parution du journal municipal « Le Rochvillois » à six (6) numéros par an, c'est-à-dire, une parution aux deux mois, afin de réduire la consommation de papier, de limiter les coûts liés à l'impression et à la distribution.

ET

D'UTILISER des moyens complémentaires tels que le site internet, les réseaux sociaux, ainsi que des courriers électroniques pour toutes les informations.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

SÉCURITÉ PUBLIQUE

SERVICE INCENDIE – FACTURATION À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE POUR SERVICES PARTAGÉS – ANNÉE 2025

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Pierre Letendre

IL EST RÉSOLU:

DE FACTURER à la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville un solde de 87 432.65\$ divisé en quatre versements égaux pour l'année 2025 tel indiqué à l'annexe I;

ET

D'ENVOYER un ajustement à la hausse ou à la baisse après l'audit comptable afin de régulariser les sommes pour l'année 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

TRANSPORT

MANDAT – OFFRE DE SERVICE POUR LA PROGRAMMATION SUR LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) – RAPPORT D'AUDIT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Anolise Brault

ET RÉSOLU

D'ADJUGER le contrat à la firme FBL au montant de 2800.00\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

HYGIÈNE DU MILIEU

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

SANTÉ ET BIEN ÊTRE

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

DÉPÔT DU SOMMAIRE DE L'ÉMISSION DES PERMIS POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2024

La directrice générale et greffière trésorière dépose devant le conseil municipal le sommaire de l'émission des permis pour le mois de novembre 2024.

DÉMOLITION – DEMANDE DE PERMIS POUR LE LOT 2 709 408

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Letendre appuyé par Francis Grégoire

ET RÉSOLU D'ACCEPTER la demande de certificat de démolition CD2024-0007 déposée pour le lot 2 709 408.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

LOISIRS ET CULTURE

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

AFFAIRES DIVERSES

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

Procès-verbal

Séance du 3 décembre 2024

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* une période de questions est offerte à l'assistance.

RAPPORT DES ÉLUS – INFORMATION

Cette section est une période d'information sur les différents comités où sièges chacun de nos élus.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Anolise Brault

ET résolu de lever la séance à 20 H 56.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

Procès-verbal

Séance extraordinaire du 17 décembre 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le mardi 17 décembre 2024 à 19 h 04 au centre communautaire, sis au 930, rue du Centre à Saint-Jude.

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Madame le maire donne lecture de l'avis de convocation signifié à tous les membres du conseil tel que requis.

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER le budget pour l'année 2025 tel que soumis et joint en annexe A au procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION (PTI) POUR LES ANNÉES 2025-2026-2027

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER le programme triennal des dépenses en immobilisation 2025-2026-2027 tel que soumis et joint en annexe B au procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

Ces documents seront déposés aux archives de la municipalité et sont disponibles pour consultation.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* une période de questions est offerte à l'assistance. Aucune participation citoyenne.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Francis Grégoire

ET résolu de lever la séance à 19 H 19.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

Procès-verbal

Séance extraordinaire du 17 décembre 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le mardi 17 décembre 2024 à 19 h 49 au centre communautaire, sis au 930, rue du Centre à Saint-Jude.

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Madame le maire donne lecture de l'avis de convocation signifié à tous les membres du conseil tel que requis.

ADOPTION DES COMPTES

SOMMAIRE DÉCEMBRE	
Comptes du mois déjà payés	12 527.13 \$
Comptes du mois à payer	77 080.60 \$
TOTAL	89 607.73 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Richard Hébert

ET résolu d'approuver les comptes à payer du mois de décembre 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADOPTION DU RÈGLEMENT 563-2025 ÉTABLISSANT LES TAUX DE TAXES ET DE COMPENSATION AINSI QUE LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Richard Hébert

ET résolu que le règlement 563-2025 établissant les taux de taxes et de compensation ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2025 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

MANDAT – ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Richard Hébert

DE MANDATER Jean-Yves Tremblay, Arpenteur-Géomètre, afin produire les plans de lotissement et de servitude de passage

ET

D'AUTORISER la directrice générale et Mme la mairesse Annick Corbeil à faire notarié ces plans par la suite .

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

APPUI – AMÉLIORER LE DÉPLOIEMENT DE LA COUVERTURE CELLULAIRE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Richard Hébert

DE DEMANDER au Parti libéral du Canada, au Parti conservateur du Canada, au Nouveau parti démocratique du Canada et au Bloc québécois :

- D'inclure dans leur plateforme électorale pour la prochaine élection fédérale l'obligation pour la totalité des compagnies de services cellulaire de conclure des ententes d'itinérance afin que les clients de services cellulaires, peu importe leur fournisseur, puissent bénéficier de la présence de sites cellulaires dans la région où ils se trouvent;

DE TRANSMETTRE copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Eric Girard, responsable de la réalisation de l'engagement gouvernemental d'assurer le service cellulaire dans la totalité du territoire habité dans le présent mandat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* une période de questions est offerte à l'assistance. Aucune participation citoyenne.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Francis Grégoire

ET résolu de lever la séance à 19 H 55.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

Le conseil souhaite rappeler que toutes les séances sont ouvertes au public.

Bienvenue à tous !

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL :

4 février 2025 – 20 h

11 mars 2025 – 20 h



LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise

514 388-9233
www.associationiris.ca

Centre de services scolaire de la région de Saint-Hyacinthe

450 773-8401
www.csssh.qc.ca

Régie Aqeduc Richelieu-Centre

450 792-2001

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

450 774-2350
www.riam.quebec

La clé sur la porte (Service 24/7)

450 774-1843
www.clesurlaporte.org

Réseau Internet Maskoutain

450 250-5050
www.rimaskoutain.com

MRC des Maskoutains

450 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

450 774-8810 et 450 774-3170
infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif

450 774-3173 et 450 774-3170
infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca



Mot de la mairesse, Annick Corbeil

Chères citoyennes, chers citoyens,

En tant que mairesse de notre belle communauté, il me tient à coeur de vous présenter notre budget pour cette année, qui se veut à la fois prudent et conservateur.

Dans un contexte économique incertain, il est essentiel d'adopter une approche réfléchie, garantissant la pérennité de nos services tout en préservant l'équilibre financier de notre municipalité.

Nous avons ainsi choisi de concentrer nos efforts sur l'amélioration de nos infrastructures, tout en maîtrisant les coûts. Nous nous engageons à moderniser nos équipements et à entretenir nos espaces publics, afin d'assurer un cadre de vie agréable et sécurisé pour tous. La construction de la nouvelle caserne de pompier sera, pour sûr, l'élément central des prochaines années, c'est aussi pourquoi l'optimisation des dépenses sera notre leitmotiv, car nous croyons fermement qu'il est possible d'améliorer notre environnement sans engendrer des coûts excessifs pour nos contribuables. De plus,

nous nous attacherons à mettre à jour notre réglementation afin de l'adapter aux besoins actuels et futurs de notre communauté. Ce travail de révision vise à simplifier les démarches administratives et à encourager le dynamisme économique locale.

En matière de loisirs et de culture, nous avons décidé de bonifier et améliorer les structures de loisirs afin de répondre aux attentes de chacun. Qu'il s'agisse d'activités sportives, culturelles ou communautaires, nous souhaitons promouvoir l'inclusion et le bien-être de tous nos citoyens. Nous croyons que l'accès à des activités variées est essentiel pour le développement de notre communauté.

Enfin, la diminution de notre empreinte écologique reste au coeur de nos priorités. Nous mettons en oeuvre des initiatives visant à favoriser les énergies renouvelables, à encourager les pratiques durables et à sensibiliser nos concitoyens à l'importance de protéger notre environnement. Chaque geste compte, et ensemble, nous pouvons construire un avenir plus respectueux de notre planète.



Je vous remercie de votre confiance et de votre engagement envers notre municipalité. Ensemble, continuons à bâtir un avenir prometteur, fondé sur des bases solides et durables.

Bien à vous, Annick Corbeil mairesse

Réalisations de 2024

1. Présenter un budget prudent et conservateur élaboré dans un contexte où l'inflation est extraordinairement élevée;
2. Amélioration du terrain de baseball;
3. Rénovation du système de ventilation et de climatisation du centre communautaire;
4. Réfection de la patinoire multifonctionnelle;
5. Acquisition du presbytère pour la construction d'une nouvelle caserne;
6. Maintien des services de qualité offerts par l'équipe municipale;
7. Amélioration de la signalisation et de la circulation routière;
8. Réfection de la rue du Centre et de ses infrastructures souterraines;
9. Maintien des événements loisirs et culturels;
10. Avancement concret de la refonte réglementaire d'urbanisme de la municipalité.

Nos objectifs 2025

1. Amélioration du centre communautaire;
2. Installation d'un panneau lumineux;
3. Changement des entrées du village;
4. Installation de nouveau module de jeux au parc du centre communautaire;
5. Installation d'éclairage dans les parcs pour assurer une sécurité;
6. Diminution de notre empreinte écologique;
7. Maintien des services municipaux de qualité par l'équipe municipale;
8. Finaliser la refonte réglementaire;
9. Bonifier nos événements loisirs et culturels;
10. Réfection des ponceaux Rang Barreau.

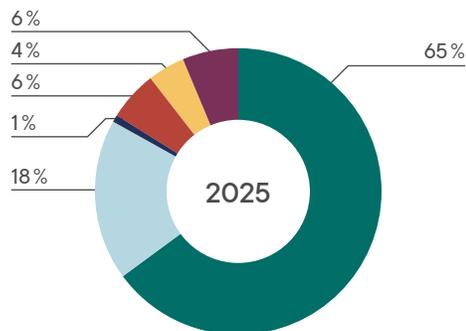
Budget 2025

Revenus

Taxes

2025

● Foncière générale	1 588 228 \$
● Tarif pour les services municipaux	526 495 \$
● Tenant lieu de taxes	10 500 \$
● Services rendus	133 220 \$
● Revenus de sources locales	122 890 \$
● Autres revenus	519 113 \$



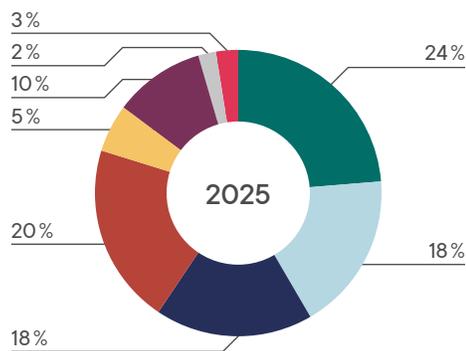
Total

2 900 446 \$

Dépenses par fonction

2025

● Administration	575 334 \$
● Sécurité publique	496 158 \$
● Transport/voirie	503 219 \$
● Hygiène du milieu	563 274 \$
● Urbanisme	128 295 \$
● Loisirs et culture	501 966 \$
● Immobilisations	50 000 \$
● Service de la dette	82 200 \$



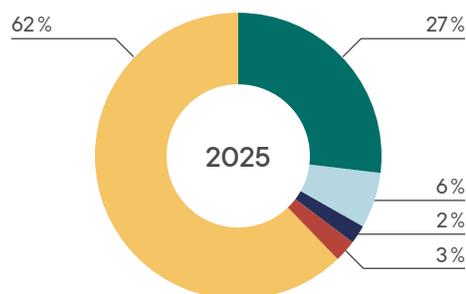
Total

2 900 446 \$

Dépenses par nature

2025

● Masse salariale et avantages sociaux	809 213 \$
● Matières résiduelles	158 712 \$
● Contribution à des organismes	33 200 \$
● Service de la dette	82 200 \$
● Autres dépenses	1 817 121 \$



Total

2 900 446 \$

Rôle de l'évaluation foncière

Catégories 2025

● Résidentielle	177 082 300 \$
● Industries manufacturières	2 019 100 \$
● Transports, comm. Services publics	174 000 \$
● Commerciale	3 491 000 \$
● Services	2 993 300 \$
● Culturelle, récréative et de loisirs	239 500 \$
● Production extérieur de richesses naturelles	250 512 100 \$
● Immeubles non exploités, étendues d'eau	7 498 400 \$

Total

444 009 700 \$

Taux de taxation et des compensations 2025

Foncière générale
(par 100 \$ d'évaluation)

0.511 \$

Traitement des eaux usées
(par unité desservie)

233.00 \$

Foncière pour égout pluvial et rues
(par 100 \$ d'évaluation)

0.0116 \$

Taux de base pour l'eau
(par unité desservie et comprend 100 mètres cubes)

150.00 \$

Collecte résidus domestiques
(par unité desservie)

99.00 \$

Eau – excédent du taux de base
(par mètre cube)

1.055 \$

Collecte matières recyclables
(par unité desservie)

40.00 \$

Vidange d'installation septique
(coût vidange obligatoire aux 2 ans/2 = facture annuelle)

115.28 \$

Collecte matières organiques
(par unité desservie)

65.00 \$

Vidange d'installation septique saisonnier
(coût vidange obligatoire aux 4 ans/4 = facture annuelle)

57.64 \$

Égout sanitaire – dette
(par unité desservie)

106.00 \$

Budget 2025

Programme Triennal d'Immobilisations 2025-2026-2027

Voirie	2025	2026	2027	
Réparation ponceau Barreau	150 400\$			TECQ
Réfection Basse Double		726 900\$		TECQ
Camion à neige	100 000\$			Surplus

Administration	2025	2026	2027	
Élections	20 000\$			Surplus et courant

Incendie	2025	2026	2027	
Agrandissement de la caserne		3 000 000\$		Recherche de subvention Règlement d'emprunt

Loisirs	2025	2026	2027	
Amélioration du centre communautaire	300 000\$			TECQ
Installation jeux et amélioration des chemins	15 000\$			Surplus
Banc des joueurs et pergola	10 000\$			Surplus

Embellissement	2025	2026	2027	
Entrée du village	6 000\$			Surplus
Panneau lumineux	40 000\$			Surplus
Bassin rue Bernard		5 000\$		Surplus

Urbanisme	2025	2026	2027	Tier
Refonte règlementaire	40 000\$			Courant

Pour nous faire parvenir vos articles, vous adresser au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude, QC JOH 1P0 ou par courriel : admin@saint-jude.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.

TARIFS POUR LA PUBLICATION DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 6 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude ?

Contactez Geneviève Beauvilliers au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois*.

Téléphone : 450 792-3855, poste 0.

Carte professionnelle 75 \$/année pour 6 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	75 \$/année
1/4 page de publicité	130 \$/année
1/2 page de publicité	230 \$/année
1 page complète de publicité	350 \$/année
1/4 page de publicité (une parution)	30 \$/unité
1/2 page de publicité (une parution)	60 \$/unité
1 page de publicité (une parution)	100 \$/unité

Location de salle

UN MARIAGE EN VUE ? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER ? Saviez-vous que vous pouvez louer des locaux du centre communautaire ?

Un tarif résident/non-résident est appliqué pour la location. Afin de vous assurer d'avoir votre date voulue pour votre événement, il s'agit de s'adresser au bureau municipal pour réserver et signer votre contrat !

Cependant, les locaux sont prioritairement utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude.

Pour toutes informations ou réservations 450 792-3855, poste 0 ou via courriel au info@saint-jude.ca.

Les tarifs sont assujettis aux taxes applicables en vigueur. Le dépôt sera remboursé lorsque l'inventaire des lieux sera effectué et que tout soit conforme.

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF (avant taxes)
Salle Roger-Roy (grande salle)	200 \$
Dépôt pour location	75 \$
Salle des loisirs (patineur)	100 \$
Non-résidents	+60 \$

Gina Putorti
Courtier immobilier dans votre région et à l'écoute de vos besoins !

exp
AGENCE
IMMOBILIÈRE

819.695.3705
gina.putorti@exprealty.com
expquebec.com

www.expquebec.com

819.695.3705

Coordonnées

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 940, rue du Centre
Téléphone: 450 792-3855
Télécopieur: 450 792-3828
Courriel: info@saint-jude.ca
Site Internet: www.saint-jude.ca
Heures d'ouverture: Lundi au jeudi – 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi – Fermé

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – 9-1-1

Adresse de la caserne: 1427, rue Ste-Catherine
Téléphone: 450 792-3855, poste 6
Directeur incendie: Richard Hébert
Courriel: incendie@saint-jude.ca

LOCAL DES LOISIRS

Adresse: 922, rue du Centre

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 930, rue du Centre

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 926, rue du Centre
Téléphone: 450 792-3855, poste 8
Courriel: biblio@saint-jude.ca

MAISON DES JEUNES

Adresse: 1426, rue Saint-Pierre
Téléphone: 450 250-2488
Courriel: mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse: 931, rue Saint-Édouard
Téléphone: 450 792-3943
Curé: Pierre Cordeau

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Adresse: 934, rue du Centre
Téléphone: 450 250-2485
Télécopieur: 450 924-0953
Courriel: info@agedorstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (édifice Saint-Jude)

Adresse: 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone: 450 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse: 405, rue Principale
Téléphone: 450 792-3266
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi – 9 h à 11 h 30
Lundi, mardi, mercredi et vendredi – 16 h à 17 h 30
Jeudi – 17 h 30 à 19 h

CLSC SAINT-JUDE

Adresse: 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone: 450 768-1200
Heures d'ouverture: Mercredi – 8 h à 12 h
Prélèvements: 8 h 20 à 10 h sur rendez-vous (infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

Centre de prélèvements sanguins seulement.

Pour prendre rendez-vous: www.santeprelevements.com ou 1 844 448-6826.

SPAD DRUMMONDVILLE (plainte de chien et médaille pour chien)

Adresse: 1605, rue Janelle, Drummondville
Téléphone: 1 855 472-5700

PERSONNEL MUNICIPAL

Informations générales

info@saint-jude.ca

Geneviève Beauvilliers

Agente au service à la clientèle
admin@saint-jude.ca | (poste 0)

Myriam Fournier

Directrice générale
et greffière-trésorière
dg@saint-jude.ca | (poste 1)

Sophie Beaudreau

Directrice générale adjointe
et greffière trésorière adjointe
mun@saint-jude.ca | (poste 2)

Kim Martin-Blais

Technicienne en loisirs
et à la vie communautaire
loisirs@saint-jude.ca | (poste 3)

Stéphanie Lavallée

Technicienne comptable
tech@saint-jude.ca | (poste 4)

David Jacob

Responsable de la voirie
voirie@saint-jude.ca | (poste 5)

Eveline Guilmain

Inspectrice en bâtiment
et en environnement
inspecteur@saint-jude.ca | (poste 7)

VERSEMENTS TAXES MUNICIPALES 2025

1 ^{er} versement:	27 février 2025
2 ^e versement:	27 mai 2025
3 ^e versement:	27 août 2025
4 ^e versement:	27 octobre 2025

Cooptel

La fibre optique à la maison la plus
coopérative qui soit!



Cooptel 
Depuis 80 ans

1 888 532-COOP (2667)

cooptel.ca

Calendrier | Janvier 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE: Lundi – 19 h à 20 h Mercredi – 13 h 30 à 17 h Mercredi – 19 h à 20 h	 6 Gardiens avertis – 8 h 30 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	7 Tabata – 19 h	1  <i>Bonne Année!</i> 8  Déchets Yoga – 18 h 30	2  Recyclage  Cardio-Muscu – 19 h 30	3 	4 Karaté débutants – 9 h Kobudo – 10 h
	5 Gardiens avertis – 8 h 30 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	13 Vie Active – 9 h 30 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	14  Séance du conseil 20h Tabata – 19 h	15  Recyclage Vie Active – 9 h 30 Yoga – 18 h 30	16 Cardio-Muscu – 19 h 30	17
19	20 Vie Active – 9 h 30 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	21 77 ^e anniversaire du Drapeau Carillon Tabata – 19 h	22  Déchets Vie Active – 9 h 30 Yoga – 18 h 30	23 Ballet-Jazz – 18 h 30 Cardio-Muscu – 19 h 30	24	25 Karaté débutants – 9 h Kobudo – 10 h Plaisirs d'hiver – 10 h à l'école de Saint-Jude
26	27 Vie Active – 9 h 30 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	28 Tabata – 19 h	29  Recyclage Vie Active – 9 h 30 Yoga – 18 h 30	30 Ballet-Jazz – 18 h 30 Cardio-Muscu – 19 h 30	31	

Calendrier | Février 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE: Lundi – 19 h à 20 h Mercredi – 13 h 30 à 17 h Mercredi – 19 h à 20 h 					1 Karaté débutants – 9 h Kobudo – 10 h
2	Vie Active – 9 h 30 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	3  Séance du conseil 20h Tabata – 19 h	4  Déchets Vie Active – 9 h 30 Yoga – 18 h 30	5  Organique Ballet-Jazz – 18 h 30 Cardio-Muscu – 19 h 30	6	8 Karaté débutants – 9 h Kobudo – 10 h
9	 Vie Active – 9 h 30 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	10  Tabata – 19 h	11  Recyclage Vie Active – 9 h 30 Yoga – 18 h 30	12  Ballet-Jazz – 18 h 30 Cardio-Muscu – 19 h 30	13   Saint-Valentin	15 Karaté débutants – 9 h Kobudo – 10 h
16	Vie Active – 9 h 30 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	17	18  Déchets Vie Active – 9 h 30 Yoga – 18 h 30	19  Déchets Vie Active – 9 h 30 Yoga – 18 h 30	20	22 Karaté débutants – 9 h Kobudo – 10 h
23	Vie Active – 9 h 30 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	24 Tabata – 19 h	25  Recyclage Vie Active – 9 h 30 Yoga – 18 h 30	26  1 ^{er} Versement taxes municipales Ballet-Jazz – 18 h 30 Cardio-Muscu – 19 h 30	27	28 Karaté débutants – 9 h Kobudo – 10 h